

COMPTE-RENDU

du Conseil Municipal du 17 décembre 2020

PRESENTS: D CLERC, M CURTENAZ, JC GODARD, P CHAILLOU, E CASENOVE, P MESSERLI, Y LEGER, P PITHIOUD, A BERTRAND, P CASAZZA, C BORGEAT, B GARCIA, V BERTHIER, N AUDET, F BACHMANN.

ABSENT :

Convocation du 10.12.2020

Ouverture de la séance : 19h00

Secrétaire de séance : Philippe PITHIOUD

Auxiliaire : MOREL Charlotte (agent)

Avant l'ouverture de la séance M. le Maire présente au conseil Mary-Astrid HANRYON qui renforce l'équipe administrative depuis le 1^{er} décembre 2020. Elle occupera le poste de l'accueil les lundis et jeudis.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU : Le compte rendu du 12 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

AUTORISATION POUR EFFECTUER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRINCIPAL ET CELUI DE L'EAU 2021 DEL01122020

Afin de pouvoir payer des dépenses d'investissements, M. le Maire demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. (Vu le cadre budgétaire des collectivités territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE jusqu'à l'adoption du Budget principal et du budget de l'eau 2021 le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Budget principal :

Chapitres	Libellés	crédit 2020	autorisation 2021
21	immobilisations corporelles	603 894.80 €	150 973.70 €

Budget de l'eau :

Chapitres	Libellés	crédit 2020	autorisation 2021
21	immobilisations corporelles	245 615.49 €	61 403.87 €

Elisabeth CASNOVE précise que des propositions pour le budget seront faites en janvier.

RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE DEL02122020

M. le Maire explique que le recrutement d'un vacataire est nécessaire aux besoins du service pour effectuer une tâche précise, ponctuelle et limitée à l'exécution d'actes déterminés, à caractère discontinu, rémunérée à la vacation et après service fait.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'avoir la possibilité de recruter un vacataire pour effectuer le déneigement pendant la période du 01/12 au 31/03/N+1.

Il est proposé également aux membres du Conseil Municipal que chaque vacation soit rémunérée :

- sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 15.56 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la possibilité de recruter un vacataire suivant les conditions susvisées.

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES :

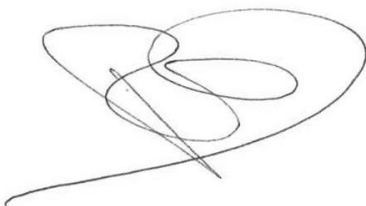
Le conseil est informé :

- Philippe CASAZZA s'interroge sur le problème du déneigement survenu au début du mois. Il est répondu que l'agent était seul pour déneiger l'ensemble de la commune. Il est intervenu depuis le début d'après-midi jusqu'à la fin de son service n'étant pas en période d'astreinte à ce moment. Certains trouvent cette situation regrettable.
- Concernant le projet d'agrandissement de l'école, une réunion avec le CAUE a eu lieu sur place. Des rencontres sont prévues en début d'année avec le personnel et les enseignants pour définir les attentes et les besoins.
- Deux personnes ont été reçues en mairie pour un projet de maison d'assistantes maternelles sur la commune. Les locaux communaux proposés ne sont pas adaptés et nécessitent de nombreux aménagements.

- Un rendez-vous est programmé le 06/01/2021 avec le SYANE et deux personnes de GRDF concernant le projet de conduite de gaz sur la commune.
- Elisabeth CASENOVE informe du démarrage de la modification N°1 du PLUi. Celle-ci porte uniquement sur des points du règlement.
- Bénédicte GARCIA a constaté de gros problèmes de connexion à internet ces derniers temps et demande si d'autres sont concernés. Des travaux de déploiement de la fibre sont en cours pouvant provoquer des perturbations.
- Anne BERTRAND présente au conseil le nouveau site internet d'Eloise qui sera mis en ligne à partir du 4 janvier 2021. Celui-ci est approuvé par tous. Le logo quant à lui fera l'objet de nouvelles concertations.
- Marcelle CURTENAZ fait un point sur le scolaire.
 - o Une demande de l'école a été faite pour l'achat d'un tableau blanc interactif.
 - o Un seul échantillon de masque pour enfant a été reçu.
 - o Marine JOUVENT effectuera le remplacement de Sandrine BONNET pendant son absence à partir du 04.01.2021.
 - o Les enseignantes remercient la municipalité pour le colis de fin d'année.
- La commission associations se réunira début janvier pour convenir des modalités d'attribution des subventions 2021.
- La distribution des colis a été très appréciée par les bénéficiaires. Le calendrier avec les dessins des enfants accueille également de très bons retours.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 20 h 30 en souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année à son équipe.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

Didier CLERC

